

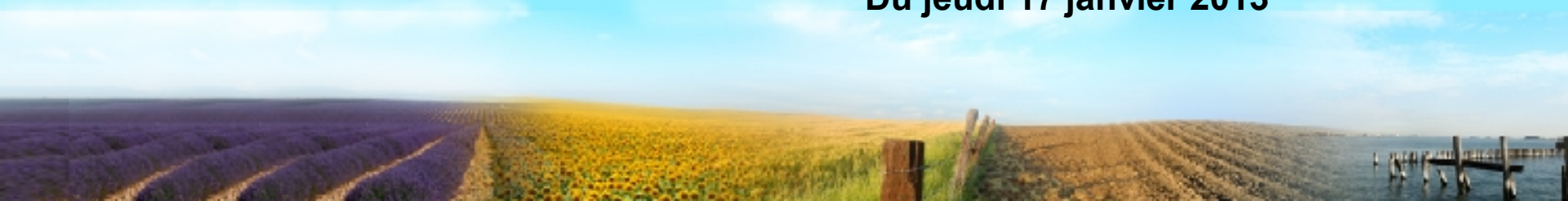


PROJET REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

2013-2015

**COMITÉ RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT
AGRICOLE**

Du jeudi 17 janvier 2013





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA PÊCHE
DE LA FORÊT
ET DES PAYSANS
LAISSEZ-LES
CROISSER

Projet Régional de l'Enseignement Agricole

- Décline la politique nationale de l'enseignement agricole et des modalités de sa mise en œuvre.
- Inscrit l'enseignement agricole dans le système éducatif régional (formation professionnelle scolaire, apprentissage et continue)
- Point de cohérence dans l'ensemble des documents susceptibles d'orienter l'évolution de l'enseignement agricole en région.
- Fournir des références communes et claires pour guider l'élaboration des projets d'établissement, avec le souci d'une cohérence d'ensemble
- Facilite l'action de l'autorité académique dans ses missions.



PREA 2005-2009

Bilan au 18 mai 2009

Bilan présenté au CREA du 18 mai 2009

Évolution de l'environnement institutionnel

- ✓ LOLF, déconcentration des structures, RVP
- ✓ Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république, Loi d'avenir agricole, 3eme vague de décentralisation, Projet académique
- ✓ **PREA ambitieux 4 axes stratégiques et 116 actions**
 - ✓ Adapter l'offre de formation au contexte régional
 - ✓ Promouvoir un enseignement de qualité qui réponde aux attentes des apprenants et société ligérienne
 - ✓ Poursuivre une démarche de communication pour la définition d'une image positive de l'enseignement agricole.
 - ✓ Renforcer les synergies entre partenaires pour un pilotage efficace et transparent.



PREA 2005-2009

Bilan au 18 mai 2009

Projet régional « auberge espagnole »

- Diagnostic solide et qui reste pertinent, projet consensuel, mais qui ne dégage pas de véritable priorité
- Période riche en actions conduites, des objectifs pertinents et des résultats positifs, des évolutions notables
- Document trop lourd ? ...

Pistes pour un futur PREA

- Autour de choix plus clairement affichés
- Retenir une méthode plus opérationnelle : Identifier des actions, une structure pilote, instance de suivi, des résultats attendus
- En tenant compte des ressources disponibles et des engagements des réseaux
- L'importance d'un outil de pilotage partagé avec la Région.



Schéma pluriannuel de l'offre de formation professionnelle initiale dans l'enseignement agricole en Pays de la Loire 2010-2012



- **Développer l'enseignement agricole** dans une triple perspective :
 - ◆ soutien aux besoins de l'agriculture et de l'agroalimentaire,
 - ◆ aménagement du territoire,
 - ◆ développement durable.
- **Élever les niveaux de culture et de formation** de tous les jeunes en faisant de chaque établissement un établissement du droit à la réussite et améliorer les niveaux de qualification en vue d'une insertion réussie.
- **Aménager l'offre de formation** de manière à :
 - ◆ constituer un réseau d'offre de formation et d'établissements viable et cohérent,
 - ◆ recentrer l'enseignement agricole sur sa vocation originelle, ce qui suppose de préserver des formations aux métiers de la production,
 - ◆ développer les formations dont les entreprises agroalimentaires ont besoin,
 - ◆ Maîtriser les capacités d'accueil.
- Identifier pour chaque établissement un ou plusieurs **pôles de compétences** ou de spécialisations.

Refondation de l'école

- **Objectifs** : Élever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tous les enfants , lutter contre le chômage des jeunes, réduire les inégalités sociales et territoriales, promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.
 - ◆ Réduire par deux la proportion des élèves qui sortent du système scolaire sans qualification (de 12% à 6%) diplôme ou titre au moins de niveau V
 - ◆ Réaffirmer les objectifs de 80% d'une classe d'âge au baccalauréat, et 50% à un diplôme de l'enseignement supérieur
- Faire entrer l'école dans l'ère du numérique
- Rénover le système d'orientation et l'insertion professionnelle
- Objectifs communs aux 3 voies (générale, technologique et professionnelle)
« sanctionner une culture et des compétences pour la réalisation d'un projet d'études supérieures et d'un projet professionnel à plus ou moins long terme »



Loi d'avenir agricole



- Réductions des sorties sans diplôme
 - ◆ Parcours sécurisé
 - ◆ Expérimentation pédagogique
 - ◆ Renforcer l'attractivité de l'agriculture et l'alimentation
- Acquisition de compétences nécessaires aux mutations de nos secteurs d'activités
- Exploitations agricoles et ateliers technologiques affirmés en tant que références pour accompagner l'innovation agricole et alimentaire pour la construction de nouveaux modèles agricoles pour une agriculture performante écologiquement et économiquement.
- Ouverture à l'Europe et l'international



Décentralisation III



- La région , chaque année, arrête la carte des formations professionnelles au terme d'une procédure prévoyant notamment le classement par ordre de priorité, des ouvertures et fermetures des sections, en fonction des moyens disponibles :
 - ◆ procédure à définir,
 - ◆ contractualisation annuelle.
- ◆ La région organise le service public de l'orientation tout au long de la vie, elle assure notamment la mise en réseau des services, des structures et des dispositifs.



PREA : Contenu

- État des lieux
- Des axes stratégiques (objectifs, actions, indicateurs)
- Des plans d'actions déclinés par famille
- Un suivi annuel



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA PÊCHE
DE LA FORÊT
ET DES PAYSANS
DE LA MER

L'ENSEIGNEMENT LIGÉRIEN



287 lycées

- ◆ 193 lycées Éducation Nationale dont la moitié privés
- ◆ 94 lycées du MAAF, dont 88% privés
- 144 700 lycéens (de la 4eme au BTS)
 - ◆ 125 700 pour l'Éducation Nationale dont 39 % dans le privé
 - ◆ 19 000 pour le MAAF (15%) dont 82% dans le privé
- 25% des lycéens en formation professionnelle sont en lycée agricole



Enseignement agricole



Données nationales 2010-2011 et 2011-2012

	MEN	MAAF
Répartition « voies générale et technologique »	66,90%	19,39%
Répartition « voie professionnelle »	33,10%	80,61%
Taux de boursiers	22%	35,50%
CSP « favorisées » cycle professionnel	18,40%	18,20%
CSP « moyennes » cycle professionnel	29,10%	42,30%
CSP « défavorisées » cycle professionnel	52,5%	39,50%
Taux d'internes	8,52%	56,30%
Insertion à 7 mois (bac pro)	54,50%	70,80%
Insertion à 33 mois (bac pro)	77,90%	94,50%



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA PÊCHE
DE LA RICHESSE
ET DE LA MER
ET DE LA MER
ET DE LA MER

L'ENSEIGNEMENT LIGÉRIEN



- Projection INSEE pour 2025 : +12 700 lycéens soit quasiment le niveau de 1995 (la croissance se poursuit sur la décennie 2030)
 - Tensions pour le périurbain
 - Impact sur l'enseignement supérieur
 - Croissance moins forte pour l'enseignement professionnel (+1 900 élèves)
 - Impact sur l'infrastructure (même nombre de lycées qu'en 1995)



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA PÊCHE
DE LA RÔLE ET
DES TERRES
RURALES

PREA : METHODOLOGIE

- Groupe de pilotage
- 6 thématiques
 - ★ Les secteurs professionnels, emplois et qualifications.
 - ★ Décrochage / Insertion / individualisation.
 - ★ Éducation à l'environnement / Développement durable.
 - ★ Ouverture sur l'Europe et l'international.
 - ★ La prise en compte du développement « numérique ».
 - ★ Enseignement supérieur.
- Un calendrier



Axe stratégique 1

L'enseignement agricole au service de la, politique du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire, et de la forêt et de la stratégie interministérielle de développement durable :

- Accompagner l'innovation agricole et alimentaire
- Participer au développement des territoires
- Ouvrir l'enseignement agricole sur l'Europe et l'international

Axe stratégique 2

L'enseignement agricole dans le dispositif d'enseignement académique :

- Renforcer les partenariats / procédures avec le rectorat.
- Développer l'égalité des chances et la sécurisation des parcours.
- Favoriser la poursuite et la réussite dans l'enseignement supérieur.
- Réussir au lycée : autonomie des élève, orientation, insertion.



Axe stratégique 3

Pilotage de l'enseignement agricole dans le respect de ses partenaires et de l'identité des familles d'enseignement :

- Construction de la carte des formations
- Contractualisation des engagements